

Infos PEP 35

N°33
JUN 2010

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES
PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE**

LES PEP 35 À L'HONNEUR...

Le 26 mai, au Lycée Mendès France à Rennes, les PEP 35 ont tenu leur assemblée générale annuelle.

A l'issue de la matinée consacrée à une conférence de M. Mazereau (voir ci-dessous), un autre temps fort de cette journée aura été la **remise des Palmes Académiques au Président René Morel**.

(Suite page 2)



APRÈS LA CONFÉRENCE DE PHILIPPE MAZEREAU



Les contextes de scolarisation des élèves handicapés cinq ans après la loi

Le 26 mai 2010, en préambule à l'assemblée générale des PEP 35, nous avons invité Philippe Mazereau pour faire un bilan d'étape sur la scolarisation des élèves handicapés, cinq ans après la loi. Participaient à cette conférence les adhérents des PEP, des enseignants et des AVS.

Souvent présentée comme une « révolution culturelle », la loi de 2005 pose le principe de la scolarisation ordinaire des élèves handicapés.



(Suite page 5)

(Suite de la page 1)

Jean-Marie Pichon, ancien Président des PEP35, lui-même Commandeur de cet Ordre et Zeff Sollier, Officier du même Ordre ont dans des propos élogieux mais aussi empreints d'humour, fait l'éloge du nouveau récipiendaire .

Avec précaution, M. Pichon a épinglé la médaille , puis le nouveau Chevalier a remercié l'assistance , en insistant sur le fait que cette distinction revenait aussi à l'ensemble des PEP35 .

L'Assemblée a ensuite arrosé cette remise de médaille au cours d'un vin d'honneur offert par l'établissement d'accueil .

Voici quelques extraits des discours...

Rémy ROBIN

Vice-Président de l'AD PEP 35



Cette petite cérémonie est à la fois un honneur et un plaisir.

Un honneur car les Palmes Académiques sont la plus ancienne des distinctions décernées à titre civil. L'ordre des Palmes Académiques se situe au troisième rang des distinctions honorifiques françaises.

Un plaisir car, par la distinction de Chevalier attribuée à René MOREL, Président de l'AD PEP 35, il s'agit de souligner son engagement citoyen, dans le secteur des loisirs en faveur des enfants et adolescents.

René MOREL a toujours eu le souci de mettre en place des projets de qualité susceptibles de favoriser la prise de responsabilité et l'épanouissement des jeunes qu'il a eu à encadrer.

Chacun reconnaît, dans son engagement associatif, les valeurs citoyennes de solidarité et de laïcité qui

sont les siennes, valeurs d'autant plus nécessaires en cette période socialement difficile.

Toutes nos félicitations !

Jean Marie PICHON

Ancien Président de l'AD PEP 35



René Morel a su œuvrer pour l'Ecole Publique et ses associations complémentaires dont les PEP 35.

En plus de l'enseignant, René c'est :

- ↳ l'époque où le Plein Air squattait tous les groupes scolaires publics de la Côte d'Emeraude, de saint Lunaire à Paramé,
- ↳ l'époque où, d'Albert de Mun, partait une quinzaine de cars chaque mois,
- ↳ l'époque où toutes les directions de colos étaient assurées par des enseignants.

Mais, c'est aussi le dernier représentant actif du clan « Bruz – Orgères - Chartres de Bretagne », clan qui a marqué l'évolution de ce secteur vacances.

Plus tard René est arrivé au conseil d'Administration. Je connaissais ses pratiques et savoirs faire dans le domaine des vacances. J'ai été surpris par ses compétences dans le domaine social et médico-social... ce qui faisait de lui, à un moment ou un autre, le Président potentiel de notre association... ce qu'il est devenu !

Zeph SOLLIER

Administrateur de l'AD PEP 35

Président de la JPA 35

ÉDITORIAL: ASSEMBLÉES GÉNÉRALES



Mai et juin: mois des Assemblées Générales, donc des constats, des rapports mais aussi des prévisions, des espoirs.

Le 26 mai, lors de l'AG de l'AD PEP35, nous constatons:

- l'aggravation et l'accélération d'une politique qui isole toujours plus l'individu,
- la réduction considérable du champ des services publics dans notre pays,
- la limitation des missions éducatives de l'école,
- le transfert au secteur marchand de services « éducatifs » ou de « soutien »,
- de graves attaques au principe de laïcité.

Nous constatons également que le désengagement progressif de l'Éducation Nationale se poursuivait.

Cette politique imposée risque de réduire de plus en plus les associations complémentaires de l'enseignement public à un rôle d'opérateur. Elle conduit à recomposer le paysage associatif de notre pays en concentrant les soutiens publics sur les associations les plus importantes au profit de seules fonctions gestionnaires et au détriment des identités associatives.

Constat peu encourageant....mais..

Nous pouvons :

- ↳ **Agir au sein d'une fédération PEP** dont l'Assemblée générale se tiendra les 18 et 19 juin.

Les trois ateliers prévus pendant ces journées (statuts et règlement intérieur, animation du Réseau, et résolution d'orientation du domaine SMS) doivent permettre une adaptation aux conditions actuelles et créer une dynamique permettant un véritable mouvement générateur d'actions éducatives et sociales fondées sur les valeurs de laïcité, de solidarité, d'humanisme et d'éducation.

- ↳ **Agir au sein d'une Union Régionale PEP**

Lors de l'assemblée Générale qui s'est tenue le 4 juin à Saint Briec, Monsieur Lavenant, Président de l'Union, a insisté sur le fait que les PEP n'étaient pas suffisamment connus et que nous avions des efforts à faire pour être reconnus.

L'adoption de nouveaux statuts doit permettre une meilleure adaptation aux conditions actuelles.

L'URPEP doit être un lieu stratégique d'organisation des coopérations entre Associations Départementales afin d'adapter notre développement aux réalités du territoire et des territoires.

Elle doit aussi permettre l'expérimentation de nouvelles actions liées aux compétences élargies des régions et aux évolutions administratives des services de l'état.

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

La mise en place des Agences Régionales de Santé met le secteur associatif face au secteur marchand. La mutualisation de nos structures est une nécessité.

↳ **Agir au sein de l'Association Départementale**

Nous l'avons déjà évoqué : les relations avec le Ministère de l'Éducation Nationale sont difficiles. Cependant, nous cherchons toujours à entretenir et renforcer les liens qui nous unissent à l'Inspection Académique. Une délégation composée d'administrateurs et du Directeur Général rencontrera l'Inspecteur d'Académie DSDEN le 11 juin. Nous pourrions aborder entre autres les sujets des AVS, des postes de directeurs mis à disposition par l'Éducation Nationale, du Sapad, du projet « atelier éducatif » pour les jeunes en rupture, des dossiers pédagogiques pour les classes de découvertes, de la convention signée entre le Ministère de l'EN et la Fédération Générale des PEP...

Si le contexte actuel est défavorable, nous pouvons nous appuyer sur des bases encourageantes :

Nos relations avec les autorités de tarification sont bonnes.

- Les trois établissements sociaux consacrés à la protection de l'enfance ainsi que nos services pour adultes sont reconnus comme fiables, sérieux, remplissant parfaitement leur mission de service public.
- Pour le secteur médico-social, nous pouvons nous féliciter de notre première année de CPOM (Contrat Pluriannuel d'objectifs et de Moyens).

Si le secteur DEL connaît, comme dans tous les départements, des difficultés, nous avons

heureusement des salariés et des administrateurs dynamiques, compétents, avec des projets permettant d'envisager l'avenir avec un certain optimisme.

Pour les politiques éducatives de proximité, un groupe composé de directeurs et d'administrateurs a déjà fait part de ses réflexions et de ses propositions.

Le Directeur Général et le Vice Président chargé du DEL suivent actuellement une formation à la Fédération.

Ainsi, nous devrions pouvoir proposer et organiser des actions auprès des municipalités et des communautés de communes du département.

Nous pouvons compter sur des administrateurs compétents, militants et très présents.

La complémentarité de ces bénévoles avec les salariés de l'Association constitue une force à entretenir et renforcer en permanence .

Pour conclure :

Nous voulons, pour l'année à venir, contribuer au renforcement du réseau national PEP, au développement des coopérations au niveau régional au travail de proximité à l'échelon départemental en ne limitant pas la proximité à une gestion géographique, mais en l'étendant à une évolution des pratiques professionnelles et à une réflexion sur la place de l'utilisateur.

René MOREL
Président de l'AD PEP 35

LA JPA D'ILLE ET VILAINE A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE LE 29 AVRIL 2010.

Malgré une faible participation de ses adhérents, des projets naissent.

Ainsi pour 2011 la JPA 35 (*) a décidé de relancer, avec l'aide de la JPA Nationale, une campagne d'envoie en direction de tous les établissements scolaires publics du département.

Comptant sur un nouveau dynamisme, elle va relancer au niveau départemental toutes les associations confédérées afin, en ces temps difficiles pour les associations (suppression de postes, diminutions ou suppression des subventions), de renouer des liens qui s'étaient distendus. Elle espère que ces contacts renoués avec certaines d'entre elles aboutiront à une présence et une reconnaissance effectives de nos actions par les différents partenaires et collectivités.

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

Une JPA régionale, impulsée par deux départements bretons plus « vivants », est en train de voir le jour. Elle est conditionnée par les indispensables reconnaissance et prise en compte de notre réalité à ce niveau du territoire. L'engagement de davantage de confédérés en Ille et Vilaine est une condition nécessaire à sa réussite.

Un travail sur des statuts départementaux et régionaux modernisés, conformément aux statuts nationaux, est en cours.

Un nouveau bureau a été élu pour mettre en adéquation idées et actions.

- ↳ **La présidence en est assurée par les PEP (Zeph Sollier).**
- ↳ Le secrétariat par la Ligue de l'Enseignement (Pierre Pascal).
- ↳ La trésorerie par les CEMEA.

Martine Hebbrecht-Hamon
Administratrice AD PEP 35

(*) JPA: **Jeunesse au Plein Air**

(Suite de la page 1)

Philippe Mazereau (*) a esquissé un état des lieux des effets de cette loi en France d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

D'un point de vue quantitatif, indéniablement la loi a produit des effets : le nombre d'élèves handicapés scolarisés en milieu ordinaire croît. Cependant, ce mouvement est loin de concerner tous les élèves han-

dicapés et son évolution semble marquer le pas. Deux facteurs peuvent contribuer à expliquer ce constat : la logique d'intégration qui prévaut sur la logique d'inclusion et l'absence de formations adaptées pour les enseignants.

La logique d'intégration correspond à l'itinéraire que doit emprunter un individu pour incorporer le système ordinaire. Celui-ci ne bouge pas, c'est la personne qui fournit l'effort pour aller vers lui. En l'occurrence, pour les élèves handicapés il s'agit d'étayer leur intégration en s'appuyant sur un accompagnement par les AVS.

La logique d'inclusion serait celle où l'Éducation Nationale réformerait son fonctionnement et son organisation pour accueillir tous les élèves handicapés. Cela passerait notamment par une formation adaptée des enseignants, l'accessibilité des locaux, la diminution des effectifs par classe...

Philippe Mazereau remarque que les réformes de la formation des enseignants ne sont jamais synchronisées avec les évolutions du contexte réglementaire !

L'Éducation Nationale fera-t-elle le pas pour aller vers l'inclusion des élèves handicapés ? Celle-ci est-elle souhaitable pour tous ?

Philippe LECROC
Directeur Général de l'AD PEP 35

(*) **Philippe Mazereau** est un ancien enseignant spécialisé, directeur d'un IME et d'un SESSAD géré par les PEP, aujourd'hui enseignant chercheur à l'université de Caen.



LA COLÈRE DE CARCÉ

Je suis évidemment le plus mal placé pour dire aujourd'hui la colère de Carcé. **L'Éducation nationale rompt une histoire institutionnelle**, elle stoppe un relais entre 10 directeurs qui se sont succédés depuis 1946 auprès des enfants de Carcé, vivant à leur côté, animant et incarnant la figure symbolique de l'autorité.

Difficile pour moi d'être audible, qui précipite ce petit séisme avec mes choix.

Mais je veux cependant affirmer haut et fort que l'Éducation nationale perd un outil de prestige, une institution qui assure une vraie mission d'humanisme et d'humanisation. Certes pas toute seule, avec le Conseil général et la P.J.J. L'Éducation nationale, en n'inscrivant plus sa tutelle dans l'encadrement de Carcé, ne participera plus de l'élan créatif de cette institution dont la scolarisation est le pivot de la socialisation : le rapport d'activité 2009 dénombre encore les succès des jeunes à leurs diplômes généraux ou professionnels.

Qu'est-ce qui peut justifier un tel choix ? La récupération d'un poste quand il faut en rendre 16 000 par an, oui, un plus un plus un... L'idée que l'éducation spécialisée n'est plus guère incarnée que par les éducateurs spécialisés et que la pédagogie institutionnelle date du siècle précédent. L'ordre donné que chacun se replie sur ses bases et que l'Éducation nationale feint de ne plus se sentir comptable des enfants placés, la logique de compétence contredisant définitivement l'interdisciplinarité. La vieille Loi de 75 était co-signée, celle de 2005 n'a plus qu'une seule signature d'apposée : loin, le plus loin possible du mot générosité.

Le projet de Carcé a évolué, évoluera encore mais ce sera sans un pédagogue à sa tête, sans cette volonté tenace de penser en sa centralité la pédagogie différenciée, labo vivant, quotidien, de la démocratie d'apprentissage et de la démocratie de la parole. Vieux mots, vieux idéaux qui entraînent une institution à être portée chaque jour par tous ses professionnels et tous ses usagers. A égalité de droits et de devoirs!

L'Éducation nationale se coupe d'une transmission latérale vers les plus défavorisés, elle rompt avec 65 ans d'histoire dont elle n'a eu à déplorer ni dysfonctionnement pédagogique ni dysfonctionnement gestionnaire. C'est tant pis, c'est ainsi que l'État intervient, sans autre cohérence que ses raisons, son colbertisme et ses chiffres. C'était un agent qui dirigeait Carcé, il n'y en aura plus : ban fermé !

L'ADPEP 35 voit la barre de sa mission encore plus haut élevée : elle devra assurer, sans relais pédagogique direct, une prestation sociale d'excellence en se gardant de toutes les sirènes technocratiques de l'époque.

De la colère dans les eaux de la Seiche, laquelle est récemment sortie de son lit, y est revenue. Preuve que l'institution restera vivante, mais sans....

Gilles CERVERA

Directeur de la Maison de l'Enfance de Carcé

À CONSULTER SUR **www.pep35.org**

- **Les colos de juillet et août 2010** (dans la rubrique DEL)
- **La galerie de photos de l'Assemblée Générale**
- Les «**brèves**» (informations locales, régionales, nationales...)
- Les rubriques «**nouveautés**» et «**actualités**» (nouveaux articles, manifestations dans les établissements, etc...)
- **L'Agenda**
- Et bien d'autres choses à découvrir...

En particulier: une **prise de position de la Fédération PEP sur la sécurité à l'école** qui n'a pas pu être insérée dans ce bulletin.

**Ce bulletin est celui de tous les adhérents .
Merci à chacun de sa contribution**

PRATIQUES ET PERSPECTIVES

Comment les décisions prises par le Conseil d'Administration sont reçues par les salariés, les usagers, les directeurs ?

A la suite des rencontres engendrées par l'évaluation interne et par l'élaboration du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), les salariés avaient souhaité poursuivre ces échanges au sein de l'association. Une nouvelle instance, le groupe « Pratiques Et Perspectives », a donc été mise en place pour répondre à cette demande.

Ce lieu d'échange et de réflexion a vocation à se dérouler de manière annuelle pour ainsi devenir une particularité des PEP 35.

La première rencontre a eu lieu le 2 juin 2010, et a réuni un groupe de professionnels, de représentants d'usagers, et les directeurs à la maison de l'enfance de Carcé, dans le but d'échanger avec les administrateurs sur ce qui se vit au sein des PEP. L'objectif de ces rencontres est d'apporter un éclairage aux administrateurs sur les effets de leurs décisions.

Pour préparer au mieux les débats, des réunions de préparation avaient été mises en place avec chacun des groupes.

Les principaux points qui sont ressortis des échanges s'articulent autour de la proximité, de l'évolution des pratiques et de la gestion dans le contexte actuel. La proximité a en effet été questionnée, elle est perçue de manière différente par les instances politiques et par les professionnels qui ressentent la pertinence d'être au plus près des familles. Les salariés et les directeurs ont pu témoigner de l'évolution des publics accueillis et des conséquences que cela engendrent sur les pratiques. Les représentants des usagers ont également apporté leur éclairage sur les besoins ressentis et sur la qualité de l'accompagnement, il ressort notamment une demande de complémentarités entre les établissements. Enfin, les salariés ont fait part de leurs inquiétudes par rapport à la gestion dans le contexte actuel (CPOM, appels d'offre, arbitrages...).

Tous ont été très satisfaits de ces échanges, les administrateurs doivent maintenant se saisir de ces questions pour poursuivre la réflexion et la traduire par des engagements.

Philippe LECROC

Directeur Général des PEP 35

Marine MARECHAL - Stagiaire Master II

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Comme chaque année, l'AG est l'occasion de renouveler par tiers le Conseil d'Administration.

Ont été **élus ou réélus à l'unanimité**:

- ✉ Françoise BONHOMMEAU
- ✉ Jean GARIEPUY
- ✉ Jean-François GARNIER
- ✉ Georges LARDOUX
- ✉ Rémy ROBIN
- ✉ Zeph SOLLIER

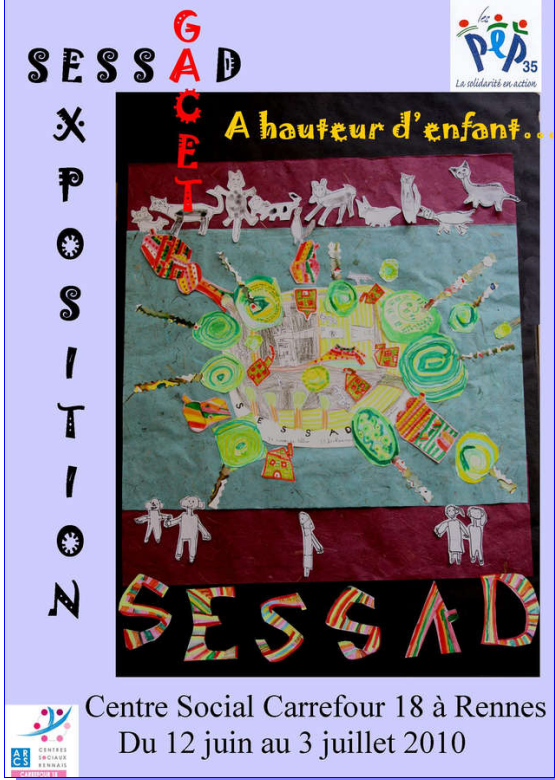


Le CA qui s'est tenu le 5 juin a donc également procédé au **renouvellement du Bureau**:

- ✉ Président: René MOREL
- ✉ Vice-Présidents: Rémy ROBIN, Jean François GARNIER et Françoise LAGARDE
- ✉ Secrétaire générale: Monique BOCHET-BERTHOU
- ✉ Trésoriers: Michel MAILLARD et Roger GOVEN
- ✉ Administrateurs délégués: Yolande SCHERRER, Christian LAGARDE et Zeph SOLLIER



BRÈVES DES ÉTABLISSEMENTS



Centre Social Carrefour 18 à Rennes
Du 12 juin au 3 juillet 2010

KERVEIZA : Les enfants des trois classes spécialisées de l'établissement (6/12 ans) ont participé à un projet APAC mené par leurs enseignantes (cofinancement Ville de Rennes, Inspection Académique et établissement) et animé par la troupe de théâtre Légitime Folie.

Ils produiront le fruit de leur travail le 18 juin à 18h à l'école Carle Bahon.

Les Hautes Roches : Après un an de fonctionnement du groupe délocalisé à l'école primaire Legatelois, l'expérience s'étant révélée être un succès, l'équipe en tire le bilan et réfléchit à l'opportunité de **développer le projet vers un collège de Saint-Malo**. À suivre...

Proposer des **actions de sensibilisation à l'environnement** (naturel, humain, historique), tel est le projet qui va être proposé au grand public séjournant à St Briac. Adultes et enfants pourront pendant leurs vacances participer à des animations de 2 heures. Celle-ci seront gérées par un animateur milieu marin du centre. Il proposera de découvrir différemment le milieu où ils séjournent. Ces animations devraient permettre au **Centre du Nessay** d'avoir une meilleure lisibilité sur le territoire local.

Suite à la première journée d'étude avec Philippe LACADEE « les souffrances modernes des adolescents » en septembre 2008, le **dispositif « Entrevues »** du **CMPP de ST MALO** travaille à l'organisation d'une seconde journée de travail afin de tirer enseignements de ces rencontres avec les adolescents. Cette journée intitulée « Que faites vous de nous ? » se fera le **6 novembre 2010** avec la participation de Laure NAVEAU psychanalyste de l'ECF.

Suite au départ de locataires vers d'autres projets, et à la mise à disposition d'un logement supplémentaire, la **résidence GUIBERT** se prépare à **recevoir de nouveaux locataires**.

Le **Centre Angèle Vannier** est engagé auprès de l'équipe bretonne du CREAD dans la **recherche IMADOI**, "des images au bout des doigts : l'enfant aveugle, la famille, l'école et les livres tactiles illustrés". Ce travail entamé en mars 2010 se déroulera sur 3 années. Il poursuit le double but d'amélioration des supports de lecture et des pratiques d'enseignement. Un premier bilan d'étape sera présenté en septembre 2010 à l'issue de la phase d'observation de l'équipe de chercheurs dans les classes de cycle 2 et cycle 3 de la SEES de notre établissement.

19
SAMEDI À PARTIR DE 14 H **JUIN**

THÉÂTRE DE RUE

PARC DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE CARCE - BRUZ

avec les compagnies :
OCUS & QUIDAM

ENTRÉE LIBRE APPRÉCIATION

SPECTACLE

DES ENFANTS DE CARCÉ
écrit et réalisé en collaboration avec la COMPAGNIE MACHTIERN

ANIMATIONS MUSICALES :
GROUPE VOCAL CROQ'NOTES
LES GALLOS DU BOËL

ATELIER SAMBA BLOCO LOCO

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2
Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66 - mél. adpep35@alfainfo.net

Site internet <http://www.pep35.org>

Directeur de publication : René MOREL